

Université du Québec à Montréal
Département de Science Politique

Session Hiver 2026

POL 8281-20
Transformation de l'État et dynamiques sociales en Afrique

Professeur : Brahima Bilali

Bureau : R3515

Courriel : bilali.brahima@courrier.uqam.ca

Disponibilité : Sur rendez-vous

Descriptif du cours

Ce séminaire vise à approfondir la compréhension des structures sociopolitiques et économiques dans différents pays de l'Afrique. Dans ce but, seront abordés, dans une perspective interdisciplinaire, différents problèmes que posent l'exercice du pouvoir ainsi que les enjeux auxquels ont à faire face les États africains, notamment les mouvements sociaux, l'expérience démocratique, les migrations, le changement climatique, etc.

Nous étudierons ainsi différents aspects du pouvoir et de la politique en Afrique. Pour ce faire, nous aborderons de façon critique l'historicité de l'État post-colonial, ses logiques d'action (légitimité, survie), son rapport à la société (démocratie, développement), son interaction avec l'international (migrations, géopolitique), sa posture face aux incertitudes (changement climatique) et sa projection face à l'avenir.

Objectif du cours

Ce séminaire permet d'observer la transformation des sociétés africaines dans une perspective de longue durée à travers l'étude d'enjeux économiques, politiques, sociaux, etc. La finalité est d'outiller les étudiant-e-s pour comprendre, analyser et discuter sur les problématiques contemporaines de l'État en Afrique, au-delà des simplifications réductrices qui entachent la lecture de ses trajectoires politiques.

Démarche pédagogique

Le séminaire est centré sur la discussion autour des lectures. Tous les textes sont donc obligatoires et doivent être lus à l'avance. Il est essentiel que chaque étudiante, chaque étudiant ait attentivement lu les textes en prenant des notes avant chaque cours. Les séances seront généralement constituées d'une présentation effectuée par au moins un étudiant, suivi de la discussion sur les textes sous forme d'atelier ou, dans certains cas, d'une conférence par un invité. Durant chacun de ces moments de la séance, les étudiants sont fortement encouragés à participer activement dans la mesure où ils coconstruisent avec le professeur les connaissances qu'ils acquièrent. Dans l'ensemble, le rôle du professeur est

d'apporter des commentaires d'introduction, clarification et/ou de conclusion tout au long des séances. Vous devrez donc faire du travail de préparation à la maison, avant les cours :

- Lire tous les textes.
- Publier votre question de lecture sur les textes dans Moodle avant le cours

La majorité des textes se trouve sur Moodle.

Technologie et outils d'intelligence artificielle

L'utilisation d'ordinateurs portables et d'autres appareils électroniques est permise pour la prise de notes. L'enregistrement du cours, qu'elle soit audio ou vidéo, est prohibée à moins d'indication contraire. L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est permise pour aider à l'assimilation de la matière, mais elle est interdite dans le cadre de la rédaction de devoirs évalués.

Politique sur l'évaluation des enseignements

Tel que prescrit à l'article 1.6 de la Politique n 23, l'évaluation de l'enseignement se déroulera à la séance du 31 mars 2026. Elle sera d'une durée de 30 minutes.

Pénalités

Pour tous les éléments de l'évaluation, des instructions précises sont pourvues dans un document sur Moodle. Une pénalité de **cinq points par jour** sera imposée aux travaux, fin de semaine inclus, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ne sera accepté après cinq jours. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas. Enfin, les travaux contenant plus de **10 fautes de français** perdent automatiquement **5 points**.

Les procédures à suivre en cas d'absence

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant·e doit remplir et transmettre le [formulaire de déclaration](#) d'absence à l'enseignant·e dans les cinq jours ouvrables. Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire. Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

Forme des travaux écrits (Guide méthodologique Paolo-Freire 2012 : 82-84) :

Papier : Blanc, 8,5 x 11 pouces, impression recto/verso

Police : Times New Roman de taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de bas de pages.

Interligne : 1,5 pour le corps du texte, simple pour les notes de bas de pages et pour la bibliographie.

Alignement : justifié (aligné à droite et à gauche).

Marges : 2,5 cm de chaque côté.

Pagination : en haut à droite (sauf pour la page titre sans ponctuation).

Page titre : Tout travail doit débuter avec une page titre contenant « Université du Québec à Montréal » centré en haut ; le titre du travail centré et en majuscules ; la nature du travail centrée et en majuscules ; « Présenté à l'Université du Québec à Montréal comme exigence du cours POL8281-20 à Brahim Bilali PAR » le nom de l'étudiant-e, centré en majuscules et son code permanent ; Département de science politique en bas centré

ÉVALUATIONS

Évaluations	Description	Échéance
Question sur les textes (10%)	<p>A l'exception de la séance 10 (atelier), de la séance 2 à la séance 12, vous devrez formuler une question sur les lectures de la semaine et la déposer sur Moodle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La question doit être 24 heures avant chaque séance, soit le lundi au plus tard à 18h. - Il s'agit d'une question de discussion basée sur les textes obligatoires et en lien avec n'importe quelle dimension du cours. - La question doit être rédigée clairement et simplement de manière à susciter le débat. - Plusieurs questions seront choisies pour être débattues lors des séances. - Ne pas respecter l'échéance ou ne pas déposer de question entraîne automatiquement une note de 0 pour la séance hebdomadaire. 	Lundi, 18h
Animation d'une séance (20%)	<p>À tour de rôle, chaque étudiante et étudiant a la responsabilité d'animer le séminaire en faisant une présentation basée les textes et le thème de la séance (concepts utilisés et les arguments avancés, lien avec l'actualité). La présentation est à déposer sous forme de diaporama sur Moodle avant la tenue de la séance. Elle ne doit pas dépasser 45 minutes.</p>	Calendrier établi au début de la session
Participation aux discussions en classe (20%)	<p>Votre participation active, informée, structurée et pertinente est essentielle au bon déroulement du séminaire. Votre participation sera d'autant plus pertinente et agréable que vous aurez lu les textes, rédigé vos commentaires et lu les commentaires des autres à l'avance.</p> <p>Pour faciliter la participation de toutes et tous, nous pourrons alterner discussions en sous-groupes et discussions en plénière.</p>	A chaque séance
Travail de recherche (50%)	<p>Rédaction d'un travail de recherche de 15 à 20 pages, plus bibliographie : elle porte sur un sujet de votre choix en lien avec l'Afrique, mais qui sera validé par le professeur. L'évaluation portera principalement sur la clarté et la structure de l'argumentation, ainsi que sur son articulation avec les outils théoriques et les sources bibliographiques mobilisées.</p> <p>Choix de votre sujet (tour de table) :</p> <p>Dépôt du plan détaillé du travail (10%)</p> <p>Présentation orale du travail (10%)</p> <p>Dépôt du travail écrit final (30%)</p>	<p>17 février</p> <p>3 mars, 23h30</p> <p>14 et 21 avril</p> <p>24 avril, 23h30</p>

PLAN DU COURS

13 janvier - Séance 1 : Présentation du plan de cours et adoption de l'entente d'évaluation.

Choix des animateurs de séances

20 janvier - Séance 2 : Débats sur la nature de l'État africain

Lectures obligatoires :

Herbst, Jeffrey. 1989. "The Creation and Maintenance of National Boundaries in Africa." *International Organization* 43 (4): 673–92. <https://doi.org/10.1017/S0020818300034482>.

Bayart, Jean-François. 1996. "L'historicité de l'État importé." In *La greffe de l'État*. Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.bayar.1996.01.0011>.

Bach, Daniel. 2011. "Patrimonialisme et Néopatrimonialisme: Lectures et Interprétations Comparées." In *L'État Néopatrimonial, Genèse et Trajectoires Contemporaines*, Presses universitaires d'Ottawa. Ottawa.

27 janvier - Séance 3 : L'économie politique de la survie politique

Lectures obligatoires :

Bourmaud, Daniel. 2006. "Aux sources de l'autoritarisme en Afrique : des idéologies et des hommes." *Science Politique. Revue internationale de politique comparée* 13 (4): 625–41. <https://doi.org/10.3917/ripc.134.0625>.

Bonncase, Vincent. 2015. "Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d'un régime." *Politique africaine* N° 137 (1): 151–68. <https://doi.org/10.3917/polaf.137.0151>.

Harrijuan, Merel, and Maartje Weerdesteijn. 2020. "To Appease or to Repress: How Dictators Use Economic Dynamics to Increase Their Regime Longevity." *Crime, Law and Social Change* 74 (3): 315–38. <https://doi.org/10.1007/s10611-020-09911-4>.

3 février - Séance 4 : L'expérience démocratique en Afrique

Lectures obligatoires :

Guèye, Babacar. 2009. "La démocratie en Afrique: succès et résistances." *Science Politique. Pouvoirs* 129 (2): 5–26. <https://doi.org/10.3917/pouv.129.0005>.

Keutcheu, Joseph. 2014. "L'«ingérence démocratique» en Afrique comme institution,

dispositif et scène.” *Études internationales* 45 (3): 425–51.
<https://doi.org/10.7202/1027554ar>.

Debos, Marielle, and Guillaume Desgranges. 2023. “L’invention d’un marché : économie politique de la biométrie électorale en Afrique.” *Critique internationale* 98 (1): 117–39.
<https://doi.org/10.3917/crii.098.0117>.

Akinola, Adeoye O., and Ratidzo Makombe. 2025. “Rethinking the Resurgence of Military Coups in Africa.” *Journal of Asian and African Studies* 60 (5): 2847–63.
<https://doi.org/10.1177/00219096231224680>.

10 février - Séance 5 : Politiques étrangères africaines : opportunités et contraintes

Lectures obligatoires :

Reno, William, Sophie Mayoux, and Béatrice Hibou. 1999. “La privatisation de la souveraineté et la survie des États faibles.” In *La privatisation des États. Recherches internationales*. Karthala. <https://doi.org/10.3917/kart.undef.1999.02.0133>.

Kamata, Ng’wanza. 2012. “The Economic Diplomacy of Tanzania: Accumulation by Dispossession in a Peripheral State.” *Agrarian South: Journal of Political Economy* 1 (3): 291–313. <https://doi.org/10.1177/227797601200100303>.

Ndakaripa, Musiwaro. 2020. “‘Zimbabwe Is Open for Business’: Aspects of Post-Mugabe Economic Diplomacy.” *South African Journal of International Affairs* 27 (3): 363–89.
<https://doi.org/10.1080/10220461.2020.1826355>.

Soulé, Folashadé. 2020. “‘Africa+1’ Summit Diplomacy and the ‘New Scramble’ Narrative: Recentering African Agency.” *African Affairs* 119 (June): 633–46.
<https://doi.org/10.1093/afraf/adaa015>.

17 février - Séance 6 : L’économie politique du développement

Tour de table sur les choix de sujets pour le travail de recherche

Lectures obligatoires :

Mkandawire, T. “Thinking about Developmental States in Africa.” *Cambridge Journal of Economics* 25, no. 3 (2001): 289–313. <https://doi.org/10.1093/cje/25.3.289>.

Hibou, Béatrice, and Boris Samuel. 2011. “Macroéconomie et politique en Afrique.” *Économie. Politique africaine* 124 (4): 5–27. <https://doi.org/10.3917/polaf.124.0005>.

Silve, Arthur. 2012. “Botswana et Maurice, deux miracles africains. Profiter de ses rentes sans hypothéquer son développement.” *Afrique contemporaine* (Louvain-la-Neuve) 242

(2): 29–45. <https://doi.org/10.3917/afco.242.0029>.

Péclard, Didier, Antoine Kernén, and Guive Khan-Mohammad. 2020. “États d’émergence. Le gouvernement de la croissance et du développement en Afrique.” *Critique internationale* N°89 (4): 9. <https://doi.org/10.3917/crri.089.0012>.

24 février - Séance 7 : La gouvernance des ressources naturelles

Conférencier : N'faly Kourouma (juriste) : le nationalisme économique et le libéralisme économique : deux approches de gouvernance des ressources minières

Lectures obligatoires :

Orru, Jean-François, Rémi Pelon, and Philippe Gentilhomme. 2007. “Le diamant dans la géopolitique africaine:” *Afrique contemporaine* n° 221 (1): 173–203. <https://doi.org/10.3917/afco.221.0173>.

Maréchal, Louis. 2013. “Le secteur minier est-il porteur de développement en Afrique ?:” *Politique étrangère* Eté (2): 85–98. <https://doi.org/10.3917/pe.132.0085>.

Ovadia, Jesse Salah. 2014. “Local Content and Natural Resource Governance: The Cases of Angola and Nigeria.” *The Extractive Industries and Society* 1 (2): 137–46. <https://doi.org/10.1016/j.exis.2014.08.002>.

Boafo, James, Jacob Obodai, Eric Stemm, and Philip Nti Nkrumah. 2024. “The Race for Critical Minerals in Africa: A Blessing or Another Resource Curse?” *Resources Policy* 93 (June): 105046. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2024.105046>.

Complément :

Campbell, Bonnie, and Moussa Doumbo. 2025. “Voici Pourquoi Les Pays Africains Ne Profitent Pas de Leur Richesse En Minerais.” *The Conversation*, Novembre 28. <https://doi.org/10.64628/AAP.dj9veq35k>.

3 mars : Semaine de lectures

10 mars - Séance 8 : Les mobilisations citoyennes

Dépôt du plan détaillé du travail de recherche, 23h30

Conférencier : Younouss Mohamed (doctorant) : La participation citoyenne en Afrique

Lectures obligatoires :

Siméant, Johanna. 2013. "Protester/Mobiliser/Ne Pas Consentir. Sur Quelques Avatars de La Sociologie Des Mobilisations Appliquée Au Continent Africain." *Revue Internationale de Politique Comparée* 20 (November): 125. <https://doi.org/10.3917/ripc.202.0125>.

Touré, Ibrahima. 2017. "Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : étude comparée des mouvements de contestation « Y'en a marre » au Sénégal et « Balai citoyen » au Burkina Faso." *Afrique et développement* XLII (No. 2): 57–82.

Jodoin Léveillée, Maude, et Anne Calvès. 2024. "Jeune génération de « féministes » dans l'espace togolais de la cause des femmes : entre rupture et continuité." *Recherches féministes* 37 (2): 155–75. <https://doi.org/10.7202/1116774ar>.

17 mars - Séance 9 : Les migrations africaines

Lectures obligatoires :

Antil, Alain, Christophe Bertossi, Victor Magnani, and Matthieu Tardis. 2016. "Migrations : logiques africaines." *Politique étrangère* : 11.

Soukouna, Sadio. 2020. "L'État malien entre négociations et résistances dans la formulation de politiques sur les migrations." *Anthropologie & développement*, no. 51 (December): 51. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.966>.

Cassarini, Camille. 2024. "Les entrepreneurs de l'immobilité. Ascensions sociales, participations et contestations dans la lutte contre l'émigration irrégulière en Côte d'Ivoire." *Politique africaine* n° 171-172 (3): 195–215. <https://doi.org/10.3917/polaf.171.0195>.

Complément :

Akindès, Francis, and Ousmane Zina. 2016. "L'État face au mouvement social en Afrique." *Revue Projet* N° 355 (6): 83–88. <https://doi.org/10.3917/pro.355.0083>.

24 mars – Séance 10 : Atelier : écrire sur l'Afrique

Cette séance aidera à la préparation du travail de recherche :

- Rétroaction sur les plans des travaux de recherche.
- Discussions autour de la méthodologie en recherche sociale (problématique, théorie, hypothèses, etc.)
- Conférencier à confirmer

31 mars - Séance 11 : Les enjeux climatiques

Évaluation des enseignements en classe, 30 minutes

Conférencier : Pascal Vallières

Lectures obligatoires :

Brown, Oli, Anne Hammill, and Robert McLeman. 2007. "Climate Change as the 'New' Security Threat: Implications for Africa." *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)* 83 (6): 1141–54.

Bilali, Brahim, and Fabrice Mukendi. 2025. "L'action climatique et la problématique du financement vert en Afrique Subsaharienne : Dynamiques et barrières. Étude comparative entre le Bassin du Congo et l'Afrique du Sud." In *L'Afrique Subsaharienne Au Temps de l'anthropocène*. Presses de l'Université du Québec.

Pascal Vallières. 2025. "Dispositif de gouvernance internationale de l'environnement et construction des politiques publiques en faveur des biocarburants au Mali." In *L'Afrique Subsaharienne Au Temps de l'Anthropocène*, Presse. Presses de l'Université du Québec.

Ngono, Louis Narcisse, and Manuela Garcia Nyangono Noa. 2022. "L'Afrique dans les négociations internationales sur le climat : de la défiance à l'implication croissante du continent dans le processus dialogique." *Études internationales* 53 (3): 379–404. <https://doi.org/10.7202/1109701ar>.

7 avril - Séance 12 : Re-penser l'Afrique (au futur)

Lectures obligatoires :

Sarr, Felwine. 2016. *Afrotopia*. Éditions Philippe Rey. pp 9-28

Mangeon, Anthony. 2022. *L'Afrique au futur : Le renversement des mondes*. Hermann Éditeurs. Paris. pp 9-27

Mogaji, Emmanuel. 2021. "Africa Is Not a Country: Rebranding and Repositioning Africa as a Continent." In *Marketing Brands in Africa: Perspectives on the Evolution of Branding in an Emerging Market*, edited by Samuelson Appau. Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-77204-8_11.

14 avril – Séance 13 : Présentation et discussions des travaux

21 avril – Séance 14 : Présentation et discussions des travaux

24 avril : Remise des travaux de recherche, 23h30

Les procédures à suivre en cas d'absence :

Pour une absence de cinq jours moins, aucun billet médical n'est requis lorsque :

- Une évaluation était prévue ;
- La présence compte dans l'évaluation.

Dans ces cas, l'étudiant-e doit remplir et transmettre le [formulaire](#) de déclaration d'absence à l'enseignant-e dans les cinq jours ouvrables.

Si ces conditions ne s'appliquent pas, aucune déclaration n'est exigée, mais le rattrapage demeure obligatoire.

Un billet médical est requis pour toute absence de plus de cinq jours lorsqu'une reprise ou une prolongation est demandée.

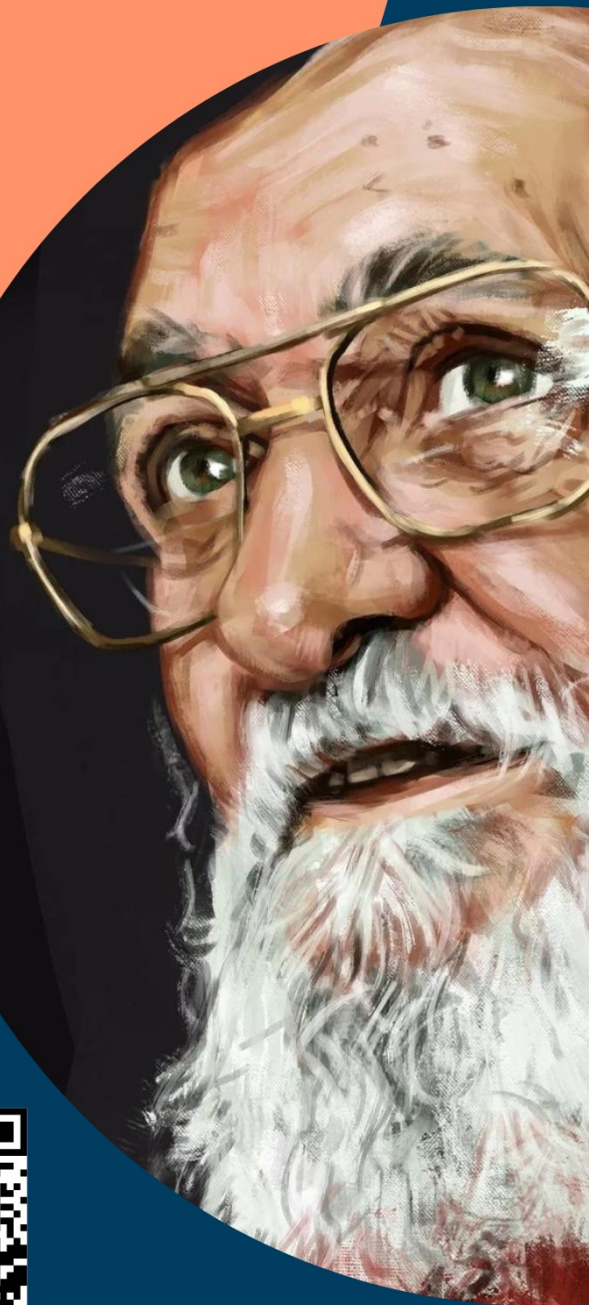
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au R-3485 !

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-l'intervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailudiant.uqam.ca/liberte-academique/